

Lafarge en Syrie et nos juges français

AUX REDACTIONS DE OUEST-FRANCE ET DU TELEGRAMME



Le citoyen français moyen, provincial, et quasi-standard, que je suis, s'interroge (et vous interroge...) sur la « mise en examen » de la Société Lafarge, à propos du comportement d'une de ses usines en Syrie, par un tribunal français.

Et ceci à partir de l'information de l'article de Libération du 28 06 2018 « *Les magistrats ont retenu contre le cimentier les infractions de violation d'un embargo, financement d'une entreprise terroriste, mise en danger de la vie d'autrui, et complicité de crimes contre l'humanité* », soit quatre chefs d'accusation. Article découvert inopinément ce 10 08 2018 : (http://www.liberation.fr/france/2018/06/28/lafarge-en-syrie-le-cimentier-mis-en-examen-pour-complicite-de-crimes-contre-l-humanite_1662518).

Comme le rédacteur l'indique : « *La décision est historique tant il est rare qu'une des plus grandes entreprises françaises soit poursuivie par la justice pour ses activités à l'étranger* », (poursuivie par la justice française, ben voyons !)

Cependant un certain nombre de grandes entreprises françaises ont aussi des usines (construites ou rachetées), dans de nombreux pays et dans lesquels celles-ci respectent les lois

du pays où elles sont établies..., ce qui ne met cependant pas celles-ci à l'abri de critiques de nos médias officiels..., (j'ai travaillé dans une de ces entreprises, et vu ces critiques...).

De même de nombreuses grandes entreprises étrangères ont des usines (construites ou rachetées...) sur notre territoire national qui sont censées respecter nos lois..., (j'ai aussi travaillé dans une de ces entreprises...).

Il est donc permis de s'interroger sur les vraies raisons des poursuites par la justice française contre l'entreprise Lafarge, dont les dirigeants d'une usine locale en pays étranger soumise à des lois variables et évolutives suivant les interlocuteurs officiels locaux, et aussi interprétatives, et de plus à risques multiples et divers, ont décidé de vivre et de survivre en continuant la production d'un produit utile à tous et pour la vie (les musulmans égorgent facilement... – voir le coran -), et donc d'assurer financièrement les moyens de vie (la nourriture dans les assiettes chaque jour) de tout le personnel. (Que les plus menacés soient partis se mettre à l'abri, ne devrait gêner quiconque ou les soumettre à critiques). Nos plaignants et juges devraient faire personnellement l'expérience d'un couteau musulman sous la gorge ...

Argument choc invoqué et retenu : « *opérant* » en « *zones de conflits armés* » ainsi que l' « *état de guerre* ». (Argument vu d'un bureau hors de Syrie probablement ...). Fourniture de ciment aux clients divers concomitants ou successifs, (avec diverses contraintes délicates voire difficiles), alors que sur place il n'est pas question d'éconduire quiconque (sans risques de mort et destruction) en disant « non ! »... : « *plusieurs entités différentes, dont l'Etat islamique et Jabhat Al-Nosra, groupe affilié à Al-Qaida* » ...

Si l'on remarque que de plus La France a soutenu diverses factions sur place par matériels, conseillers, actions

directes de guerre, de manière plus ou moins opaque..., et diverses déclarations de nos gouvernants..., notre justice française semble bien mal placée pour juger les décisions et actions des dirigeants d'une simple usine française établie à l'étranger dans ces circonstances, (sélectivité de nos juges après coup...?).

Quant à la plaisanterie d'acceptation « *d'infraction* » de « *complicité de crime contre l'humanité* » par une « ONG » contre Lafarge, nos juges ils vont où ? On pourrait aisément aussi leur appliquer directement et personnellement cette « complicité » de "crime contre l'humanité" envers une autre idéologie qui les inhibe..., et surtout ici envers l'idéologie islamique qu'ils favorisent de plus outrageusement en France...

Et que nos juges français ne fassent pas semblant d'ignorer les 270 millions de morts causés par l'islam durant les derniers 1400 ans : <https://www.youtube.com/watch?v=h0MaaNenNTE&feature=youtu.be>, et ça continue... Certains citent un nombre de morts bien plus important, et ceci dans le cadre d'une population humaine bien plus faible qu'actuellement... Voir Eurabia qui avance..., OCI, ISESCO, etc.

Nos juges et notre Justice ont semble-t-il encore beaucoup à travailler, à apprendre... avant de bien « juger » à propos de cette idéologie islamique qui régit 57 pays dont nombre au Moyen-Orient...

En P.J. une liste sommaire de références et liens qui permettent d'appréhender un peu la mentalité des pays musulmans qui s'affrontent entre eux, en détruisant (meurtres, exécutions) aussi tous les non-croyants à cette idéologie totalitaire et hégémonique de type théocratique, établie au septième siècle, et en particulier les populations de mentalités et cultures autres antérieures, comme les juifs, les chrétiens, les yazidis, etc., et des musulmans qui nous « colonisent » sous les titres empathiques de « migrants », de «

réfugiés », de « demandeurs d'asile », ... imprégnés d'islam, et qui sollicitent notre compassion ignorante de la taqyia. Compassion mise en exergue par nos politiques, nos juges et nos médias officiels, irresponsables et incompétents, qui exaltent « l'accueil » de l'étranger au mépris du bon sens comme rappelé même par un prêtre jésuite égyptien : <https://www.youtube.com/watch?v=atPttuTnyMo&feature=youtu.be> ,

Tous les textes indiqués dans cette P.J. ne devraient pas être ignorés de nos juges français compte-tenu de leur formation à l'Ecole de la Magistrature. (Lacune administrative grave ?). Surtout lorsqu'il doivent « apprécier » ou même « juger » les actes des musulmans sur notre territoire de France. (La liste des meurtres et attentats divers dus aux musulmans depuis ces dernières décennies ne suffit pas ? ...). Que les musulmans soient victimes est exact mais seulement et uniquement du Coran, des hadiths, de la Sira, des califes successifs à Mahomet,... . Car aucune contrainte et obligation de cette "religion" issue d'une mentalité pastorale et commerciale ..., (et surtout de "racket" des autres ... – voir le Coran, hadiths, sira, etc ... -), ne seraient applicables dans nombre de contrées terrestres. Qu'en pensent les inuits qui ont survécu depuis plus de cinq mille ans ? et les autres peuples qui se sont créés et ont trouvé leur propre nourriture de vie ? (pêche, chasse, cultures, etc.), sans nuire aux autres humains...

Et sur la compréhension du comportement et du statut des Juges français par les citoyens lambda, de style provincial dont je suis, une pétition récente circule. J'ignore les motivations exactes de l'émetteur, mais j'y souscris bien volontiers : <https://www.mesopinions.com/petition/justice/suppression-immunitaire-juges/28468> .

Ce ne semble pas grave, ni important : nos gouvernants, nos élus et surtout nos médias officiels subventionnés s'en fichent de ces pétitions. Mais je suis le comportement du colibri de Pierre Rhabi devant un incendie qui apporte sa

goutte d'eau... : « je fais ma part » !...

Bonnes réflexions...,

et bien cordialement,

Georges COLLÉTER

(75 ans, retraité de l'agriculture et de l'industrie lourde, à marche continue..., et acteur associatif bénévole sur plus de 50 ans...).

P.J. : Références et liens de « culture » ou de "connaissances" sur l'islam

N.B. : je mets en copie quelques sites de ré-information qui ont fait la preuve de compétences historiques réelles et surtout d'honnêteté intellectuelle sur les diverses idéologies et leurs oeuvres ...